



Desolidarisation d un pret

Par mill, le 17/12/2008 à 11:04

bonjour

mon ami a sa maison et nous avons contracté un pret travaux de 50000€ pour vivre chez lui avec les enfants. seulement cela ne va plus et nous nous séparons ce pret est en cour de déblocage car la maison est toujours en travaux donc seulement 10000 euro sont débloqués.puis je me désolidariser de ce pret? quel solution y a t il afin que lui seul possède ce pret?

merci de me répondre je suis tres angoissée